

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 4154)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 643

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 26

À l'alinéa 4, supprimer la seconde occurrence du mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.